

# **Dossier n° 5**

Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

# **Chapitre I**

**Comment définir et mesurer  
la mobilité sociale ?**

# 1/ Quelles sont les différentes formes de la mobilité ?

## Document 1: doc.1 p.230 Magnard

La mobilité sociale, qui n'implique pas de déplacement physique, se distingue de la mobilité géographique, qui ne donne pas nécessairement lieu à un changement de niveau social, même si [...] changer d'emploi peut conduire à quitter la campagne (exode rural) ou sa région, ou son pays (émigration).

La mobilité proprement sociale, impliquant un changement de statut social, se distingue aussi de la mobilité « professionnelle », qui peut consister à changer d'entreprise ou de type de travail sans impliquer nécessairement une modification de niveau social, même si changer de profession est un des moyens de passer à un autre statut social. [...] La mobilité sociale peut être étudiée également de différents points de vue selon qu'on ne considère que la carrière d'un individu, qui peut changer ou non de statut au cours de son existence adulte, ou que l'on réfère les individus à leur origine familiale, en comparant leur statut à celui des membres des générations antérieures, comme leur père ou leur grand-père. On parle alors de mobilité intragénérationnelle (ou en cours de carrière) et intergénérationnelle (ou entre les générations). Dans les publications de l'Insee, la première est désignée comme mobilité professionnelle, la seconde comme mobilité sociale.

Dominique Merllié, Louis Chauvel, « La mobilité sociale »,  
in *Les Mutations de la société française*, © La Découverte, 2019.

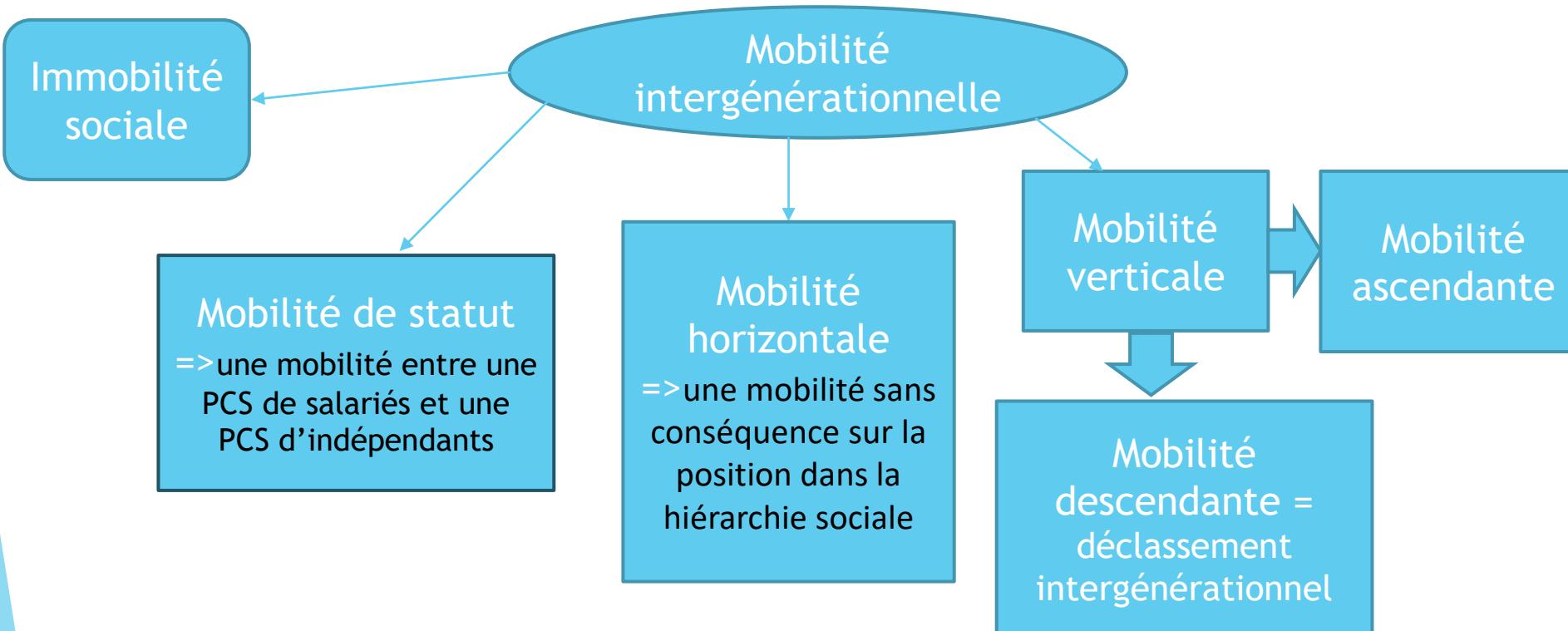
Q1) A partir du texte, définissez mobilité sociale, géographique, et professionnelle

Q2) A quel type de mobilité correspondent les cas suivants:

- a) Emmanuel professeur dans un lycée de Sisteron a obtenu sa mutation dans Un lycée d'Avignon
- b) Joël cadre bancaire est fils de deux parents ouvriers dans l'industrie automobile
- c) Olivier employé d'une agence de voyage est devenu garagiste

**Document 2:** d'après exercice 3 p.213 Hachette

Q3) Exercice: associez les exemples à une forme de mobilité intergénérationnelle



- a) Un fils d'ouvrier de l'industrie automobile qui devient agent de nettoyage dans un lycée
- b) Une fille de secrétaire médicale qui devient ingénierie en énergie
- c) Un fils de coiffeur qui devient infirmier
- d) Une fille de médecin qui devient manutentionnaire dans un hypermarché
- e) Un fils d'agriculteur devient infirmier

## 2/ Les intérêts des tables de mobilité sociale

**Document 3:** Comprendre la mobilité sociale, [www.observationsociete.fr](http://www.observationsociete.fr), 21 août 2017 et Patrice Bonnewitz, Classes sociales et inégalités, Bréal, 2015.

L'étude de la mobilité sociale cherche à mesurer les changements de position sociale entre les enfants et leurs parents. Pour mesurer cette position, l'INSEE s'appuie sur les catégories socioprofessionnelles réparties en six<sup>1</sup> grands groupes au niveau général : les agriculteurs, les artisans-commerçants-chefs d'entreprise, les cadres supérieurs, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. Les statisticiens comparent le plus souvent<sup>2</sup> la situation des hommes d'un âge donné à celle de leurs pères au même âge. L'Insee par exemple considérait habituellement les hommes de 40 à 59 ans mais a opté pour les 30-59 ans dans sa dernière étude qui porte sur l'année 2014. [...] Une fois que l'on dispose des données sur les enfants et les parents, on peut observer deux types d'évolution que l'on présente sous forme de tables de mobilité. D'un côté les origines sociales : pour 100 enfants d'une catégorie sociale donnée au moment de l'enquête, il s'agit de connaître la répartition de celles de leurs pères. On indique alors « *X % des cadres ont un père cadre, Y % un père ouvrier, etc.* ». De l'autre les « destinées sociales » : pour 100 enfants dont le père était d'une catégorie donnée, on mesure la répartition de leurs positions sociales. On indique alors « *X % des enfants de cadres supérieurs sont devenus cadres supérieurs, Y % sont devenus ouvriers, etc.* »

<sup>1</sup> Les PCS sont au nombre de 8, mais dans le cas de l'analyse de la mobilité sociale, les chômeurs, retraités ou préretraités (inactifs) sont classés dans leur dernière position d'activité.

<sup>2</sup> Dans la plupart des recherches, la mobilité sociale des femmes continue d'être mesurée en croisant les professions de leur père et beau-père et le statut social des femmes est identique à celui de leur mari. La logique devrait conduire à mettre en rapport les professions des mères et celles de leurs filles, démarche qui deviendra pertinente quand elles feront toute deux parties de générations à taux élevé d'activité professionnelle.

**Q4) Quel est l'intérêt de la mesure de la mobilité sociale?**

**Q5) Pourquoi la mobilité sociale des femmes est-elle le plus souvent mesurée par rapport à la position de leur père et non par rapport à celle de leur mère ?**

**Q6) Quelle est l'information donnée par une table de destinée ?**

**Q7) Quelle est l'information donnée par une table d'origine ou de recrutement ?**

### 3/ Les limites des tables de mobilité

**Document 4:** D'après Cédric Lagrée et Anne Châteauneuf-Malclès, « La mobilité intergénérationnelle des actifs au début des années 2010 », SES-ENS, 24 novembre 2016.

En France, la position sociale est déterminée principalement par la catégorie socioprofessionnelle (PCS) qui fournit une vision approchée de la hiérarchie sociale et des inégalités de classe (profession, statut, la qualification, l'activité économique...). Or, il existe d'autres lectures de la hiérarchie sociale fondées sur d'autres inégalités (de pouvoir, de prestige, de sexe, de religion, d'appartenance ethnique...). Ainsi, les PCS sont une clé parmi d'autres pour appréhender la structure sociale. Les tables de mobilité utilisent le niveau le plus agrégé de la classification en PCS. Or, Cédric Hugrée (2016) identifie, avec ses tables détaillées utilisant le niveau 2 de la classification (24 catégories), des flux intéressants qui ne ressortent pas avec le niveau 1. Par exemple, les enfants d'artisans deviennent plus souvent ouvriers qualifiés qu'artisans et les enfants de commerçants, plus souvent cadres supérieurs ou professions intermédiaires que commerçants. Les destinées sociales des enfants de ce groupe socioprofessionnel ACCE sont donc différentes selon qu'ils proviennent de la catégorie socioprofessionnelle des artisans ou de celle des commerçants. Plus généralement, la « mobilité objective » appréhendée à partir des statistiques peut difficilement être confrontée à la « mobilité subjective » ressentie par les individus, qui est sensible à la fois aux trajectoires individuelles et familiales et à l'évolution du statut et des conditions de vie attachés aux catégories professionnelles. Par exemple, la mobilité objective d'un fils de médecin généraliste qui devient lui-même médecin généraliste sera caractérisée d'immobilité sociale. Mais l'individu interrogé exprimera une mobilité subjective descendante, tant le statut social de médecin généraliste s'est détérioré entre la génération des parents et celle des enfants.

**Q8)** Relevez et expliquez les trois principales limites des tables de mobilité.

# **Chapitre II**

## **Quelles sont les principales caractéristiques de la mobilité sociale contemporaine en France ?**

# 1/La mobilité sociale des hommes est-elle identique à celle des femmes ?

Document 5: Document 2 p.214 HATIER

## A. Les trois situations de trajectoires sociales selon le genre de l'enquêté en 2015 (en %)

	Femmes par rapport à...		Hommes par rapport à leur père
	... leur mère	... leur père	
Reproduction sociale	29	30	35
Mobilité ascendante	40	22	28
Déclassement	12	25	15

■ Marc Collet et Émilie Pénicaud, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », *Insee Références* n° 1 739, 19 nov. 2019.

- 1 Pourquoi les femmes sont-elles comparées à leur mère et à leur père alors que les hommes ne sont comparés qu'à leur père ?
- 2 Comparez la mobilité sociale des femmes à celle des hommes.

## B. Pourquoi mesurer différemment la mobilité des hommes et des femmes ?

« Pendant très longtemps, les études sur la mobilité sociale n'ont porté que sur les hommes [...]. La position sociale des femmes était approchée par la catégorie socioprofessionnelle de leur conjoint et leur mobilité alors mesurée par comparaison à celle de leur père. [...] La mobilité sociale des femmes est ici analysée d'un point de vue professionnel au même titre que celle des hommes, car leur place sur le marché du travail s'est transformée au cours des quarante dernières années. Les femmes ont progressivement acquis une indépendance économique et sociale, ce qui a influé lentement sur leur place [...] dans la société. »

■ Insee, *France, portrait social*, nov. 2019.

**Document 6:** Dominique Merllié, Louis Chauvel, « La mobilité sociale », in Les Mutations de la société française, La Découverte, coll. « Repères », 2019.

La progression de l'emploi féminin, qui se développe particulièrement parmi les employés, n'est-elle pas une des conditions structurelles de la mobilité sociale ascendante des hommes ? Si une femme employée ou institutrice mariée à un ingénieur appartient à un milieu social qui est défini plus par la profession de son mari que par la sienne, elle a pu contribuer, en se satisfaisant de sa situation professionnelle, à rendre possible l'accès à son mari à la sienne. De plus, le retrait relatif des femmes dans la compétition pour les emplois les plus valorisés peut apparaître comme l'une des conditions structurelles des flux de mobilité ascendants masculins.

Q9) Expliquez la phrase soulignée.

Q10) D'après l'auteur, quel est le second mécanisme qui a pu favoriser la mobilité ascendante des hommes ?

## Document 7:

Décomposition de la mobilité sociale observée entre 1977 et 2015 pour les femmes et les hommes  
par rapport à leur père (en %)

	1977		1985		1993		2003		2015	
	Femmes	Hommes								
Immobilité sociale	36,0	36,2	34,0	33,8	31,5	32,6	30,2	33,6	29,9	34,8
Mobilité non verticale <sup>1</sup>	33,7	33,2	30,6	31,9	28,6	27,4	25,6	24,7	23,3	22,6
Mobilité verticale <sup>2</sup>										
Mobilité ascendante	12,7	23,5	15,7	26,6	19,0	30,3	21,0	30,8	21,8	27,6
Mobilité descendante	17,6	7,2	19,6	7,7	20,9	9,7	23,2	10,9	25,0	15,0

Source : INSEE, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 »,  
*France, portrait social*, édition 2019.

- Q11) Comparez la mobilité des femmes et des hommes par rapport à leur père en 2015  
Q12) Comment ont évolué les trajectoires ascendantes et descendantes des hommes  
et des femmes ?

## ANNEXE 1: document 3 p.215 Hatier

En 2015

(en %)

### Destinées sociales selon l'origine sociale<sup>1</sup>

PCS de la mère PCS du père	Catégorie socioprofessionnelle (PCS) des filles et des fils						Ensemble
	1	2	3	4	5	6	
1 Agriculteurs exploitants	8 26,7	3 7,9	11,2 8,5	19,1 20,4	33,2 27,4	25,5 9,1	100
2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	1,3 0,9	10,1 20,6	15,4 23,1	28 23,8	27,9 23,6	17,3 7,9	100
3 Cadres et Professions intellectuelles supérieures	0,3 0,2	4,6 7,9	41,7 49	31,6 25,4	11,6 13,7	10,2 3,8	100
4 Professions intermédiaires	0,1 0,6	3,9 7,8	29 26,5	37,7 31,1	19 26,2	10,4 7,7	100
5 Employés et ouvriers qualifiés	0,6 0,6	4,1 7,2	14,9 12,7	30,2 26,8	32,9 42,6	17,4 10,1	100
6 Employés et ouvriers non qualifiés	0,9 0,6	3,7 6,5	7,5 8,3	22,4 18,7	34,1 43,9	31,4 22,1	100
Ensemble	1,3 2,8	4,4 9,1	15,2 20,4	27,5 25,3	30 32,4	21,6 10,1	100

Montrez que les femmes connaissent davantage la mobilité ascendante que les hommes.

Montrez que le déclassement des femmes est plus faible que celui des hommes pour les enfants de cadres supérieurs devenus employés ou ouvriers qualifiés

Montrez que les femmes sont moins immobiles que les hommes pour les enfants de cadres

## Annexe 2: Evolution de la mobilité verticale ascendante , descendante (déclassement), de l'immobilité sociale (reproduction sociale) entre 1977 et 2015 en France (hommes/femmes)

	<b>Hommes actifs entre 35/59 ans par rapport à leur père</b>	<b>Femmes actives entre 35/59 ans par rapport à leur mère</b>
Immobilité sociale	Légère baisse entre 1977 (36%) et 1993 (33%) puis remontée jusqu'en 2015 (35%)	Baisse entre 1977(41%) et 2015 (29%)
Mobilité ascendante	Hausse de 1977 (24%) à 2015 (28%) malgré une baisse depuis 2003	Forte hausse entre 1977(17%) et 2015 (40%)
Mobilité descendante	Hausse entre 1977 (7%) et 2015 (15%)	Hausse entre 1977 (6%) et 2015 (12%)

## 2/ La mobilité observée (structurelle) est à distinguer de la fluidité sociale

**Document 8:** D'après Louis Chauvel, Anne Lambert, Dominique Merllié et Françoise Milewski, Les Mutations de la société française, coll. Repères, n° 489, 2019.

La mobilité observée est composée de la mobilité structurelle qui correspond aux transformations de la structure sociale (déclin de l'agriculture , recul de l'industrie à partir des années 70, montée des activités du secteur tertiaire) : elle s'observe en comparant les marges des tables de mobilité. D'autre part, l'analyse de la fluidité sociale mesure les chances respectives des membres de différents groupes sociaux d'atteindre tel ou tel statut. [...] La fluidité sociale mesure l'ouverture sociale. Un progrès de la « fluidité » signifie que la force du lien statistique entre origines et destinées tend à s'affaiblir, ou que l'on tend à se rapprocher d'une situation où les destinées seraient indépendantes des origines, les inégalités sociales d'accès aux différences positions sociales se réduisant globalement. Il s'agit de se demander si on observe une tendance à la « démocratisation » de l'accès aux différentes positions sociales : va-t-on ou non plutôt dans le sens d'une égalisation des destinées ? [...] Pour répondre à cette question, les techniques supposent des outils statistiques complexes. On peut cependant les mettre en oeuvre de manière artisanale (avec une calculette) en calculant des odds ratio (terme anglais qu'on peut traduire par « rapport des chances relatives »). Un exemple classique est d'évaluer les rapports entre les probabilités des enfants de cadres d'être cadres plutôt qu'ouvriers et celle des enfants d'ouvriers pour les mêmes destinées. La valeur « 1 » correspond à l'égalité de ces « chances relatives ». La fluidité sociale s'exprime donc à travers des taux relatifs de mobilité : par exemple, « un fils d'ouvrier a x fois plus de chance qu'un fils de cadre de devenir ouvrier ».

Q13) Distinguez mobilité structurelle et fluidité sociale

Q14) Comment mesure-t-on ces deux phénomènes?

## Document 9: d'après document 2 p.216 HATIER

Les structures socioprofessionnelles entre deux générations en 2014-2015 (en %)

	Agriculteurs...	Artisans...	Cadres...	P.I	Employés	Ouvriers
Génération des pères	<u>8,5</u>	13,1	13,9	15,2	9,4	39,8
Génération des fils	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33

Q15) Faites une phrase avec la valeur soulignée (8,5)

Q16) D'après vos connaissances sur le cours ,de quels documents proviennent ces données ?

Q17) En quoi ces données mettent en évidence l'existence d'une mobilité structurelle ?

Document 10: Exercice 4 p.217 HATIER

Comparaison de destins sociaux selon la fluidité sociale depuis 1977

	Fils de cadres devenus... (en %)		Fils d'ouvriers devenus... (en %)		Probabilité qu'un fils de cadre devienne cadre <sup>1</sup> plutôt qu'ouvrier (1) = (a) / (b)	Probabilité qu'un fils d'ouvrier devienne cadre <sup>1</sup> plutôt qu'ouvrier (2) = (c) / (d)	Odds ratios <sup>2</sup> (1) / (2)
	cadres <sup>1</sup> (a)	ouvriers (b)	cadres <sup>1</sup> (c)	ouvriers (d)			
1977	48	8	4	60	6	0,07	90
1985	60	4	8	49	15	0,16	92
1993	53	7	10	46	7,6	0,22	35
2003	52	9	10	46	5,8	0,22	27
2015	48	10	11	46	4,8	0,24	20

Q18) Faites une phrase avec les données entourées et celle en rouge.

Q19) Montrez quelle est l'évolution de la fluidité sociale ?

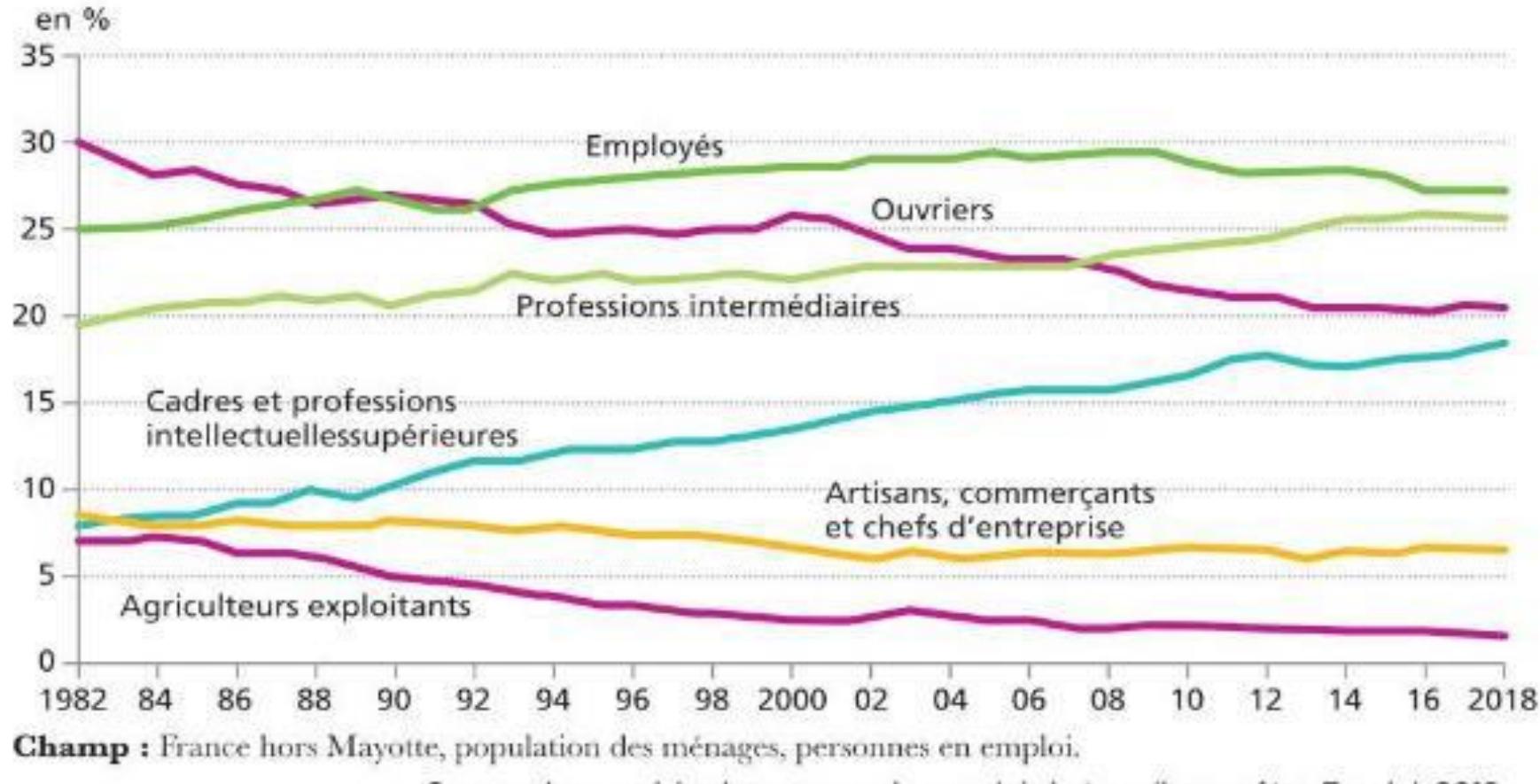
Q20) Une société plus mobile est-elle nécessairement plus fluide ?

## Chapitre III

Quels sont les principaux facteurs contribuant à expliquer la mobilité sociale ?

# 1/ L'évolution de la structure socioprofessionnelle

Document 11: Insee

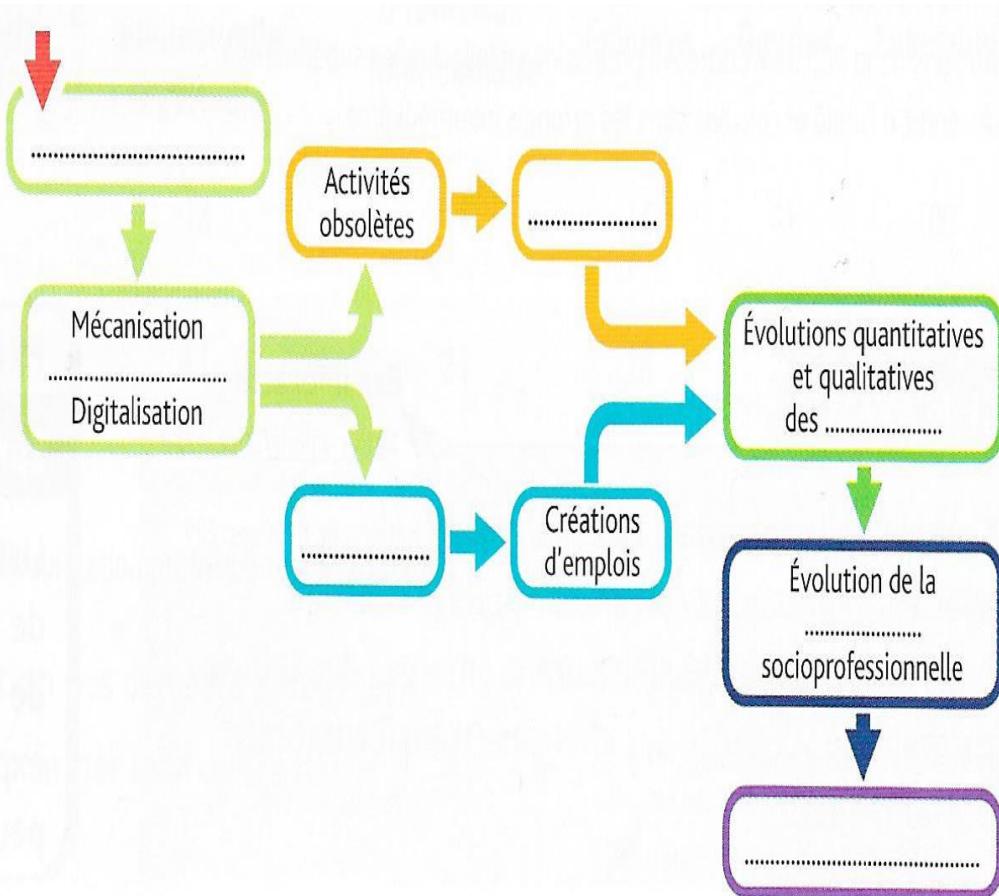


Q21) Quelles sont les catégories dont la part a baissé depuis 1982 ? Celles dont a part a augmenté ?

## Document 12: Exercice p.218 Hatier

### 3) EXERCICE Caractériser l'impact du progrès technique sur la mobilité

- Complétez le schéma avec les expressions suivantes : structure ; destructions d'emplois ; progrès technique ; mobilité structurelle ; emplois ; robotisation ; nouveaux marchés (débouchés).



## 2/ La hausse des niveaux de formation

Document 13: doc.1 p.244 Magnard

Catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés, sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, selon le diplôme, en 2017

(en %)	Supérieur long <sup>1</sup>	Supérieur court <sup>2</sup>	Baccauréat ou équivalent	CAP, BEP	Brevet ou sans diplôme	Ensemble
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,0	2,3	3,0	1,6	2,2	<b>2,3</b>
Cadres et professions intellectuelles supérieures	41,3	2,1	0,8	0,5	0,0	<b>18,4</b>
Professions intermédiaires	39,7	46,1	17,4	6,9	13,6	<b>30,2</b>
Employés	14,0	32,8	46,1	44,0	38,9	<b>29,6</b>
Ouvriers	3,0	16,7	32,8	47,0	45,3	<b>19,5</b>
<b>Ensemble des actifs occupés</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Q22) Donnez la signification des données entourées (45,3 et 19,5).

Q23) Montrez, en vous appuyant sur des données chiffrées, que l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle dépend du niveau de diplôme.

## Document 14: document 3 (A) p.223 HATIER

« [Les diplômés du supérieur long] deviennent sensiblement moins souvent cadres supérieurs qu'il y a vingt-cinq ans : s'ils sont encore 45 % dans ce cas, ils étaient 65 % au milieu des années 1980. La même évolution s'observe pour les diplômés du supérieur court qui étaient 70 % à accéder à une profession intermédiaire, proportion tombée à 56 % aujourd'hui.

Si le diplôme constitue aujourd'hui, plus que jamais, la meilleure protection contre le chômage et les emplois précaires ou routiniers, chaque diplôme pris isolément voit sa valeur absolue diminuer. Ces deux constats ne sont nullement contradictoires, contrairement à ce que laisse trop souvent penser le débat entre ceux qui soulignent les bénéfices de la démocratisation scolaire et ceux qui mesurent la dévalorisation des diplômes. [...] Obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur est plus nécessaire que jamais pour s'insérer dans de bonnes conditions sur le marché du travail, mais avoir un diplôme élevé n'offre pas une protection absolue contre le déclassement. »

■ Camille Peugny, *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, coédition Seuil-La République des Idées, 2013.

**Q24) Pourquoi peut-on affirmer que Les diplômes ont perdu de leur valeur depuis les années 80 ?**

### 3/ Le rôle des ressources et configurations familiales

**Document 15:** Dominique Merllié, « La mobilité sociale », in Les Mutations de la société française, tome II, coll. Repères, Editions La Découverte, 2016

L'école ne libère guère des déterminismes sociaux de la « naissance », car la culture qu'elle diffuse est plus proche de celle des classes supérieures que des autres. Même si elle s'adresse de la même manière à tous, ses messages sont reçus inégalement. [...] Les analyses s'appuient sur les différences de réussite scolaire des élèves en fonction de l'origine sociale et conduisent à dire que la famille donne en héritage non seulement des biens économiques, mais aussi un capital culturel inégalement réparti. Elles ne sont pas démenties par la présence de cancres parmi les enfants des classes supérieures et par celles des « miraculés » scolaires qui échappent au destin commun des classes inférieures. Les premiers bénéficient souvent des autres formes de capital qui leur évitent de déchoir socialement, notamment par les relations sociales de la famille.

Q25) Expliquez la phrase soulignée.

## Document 16: document 3 (B) p.221 HATIER

« Ceux qui ont vécu dans une famille nombreuse (plus de trois enfants) voient leurs chances de mobilité sociale diminuer. Les sociologues ont en effet montré que ces enfants deviennent moins souvent cadres et professions intermédiaires, et plus souvent ouvriers. Joue bien sûr le fait que les familles nombreuses font souvent partie des classes populaires, dont la mobilité sociale est réduite. Il semblerait néanmoins qu'il existe un effet propre de la taille de la fratrie, quel que soit le milieu d'origine. Dans les familles comptant deux enfants ou moins, un enfant sur quatre devient cadre. Ils ne sont plus que 14 % dans les familles de trois enfants et plus. Ce phénomène, très stable dans le temps, pourrait s'expliquer par les conditions matérielles d'existence. Les enfants de famille nombreuse doivent par exemple souvent partager une chambre à plusieurs, ce qui a des effets négatifs très nets sur la réussite scolaire... et donc sur la mobilité sociale. D'autant qu'ils bénéficient moins de soutiens scolaires [...]. Le nombre élevé d'enfants, combiné à la promiscuité spatiale, pourrait aussi entraîner un "style éducatif" parental rigide, moins propice au développement intellectuel des jeunes. »

- Xavier Molénat, « Des inconvénients d'appartenir à une famille nombreuse », *Sciences humaines* n°190, fév. 2008.

**Q26) Montrez que la configuration familiale peut avoir un impact sur la mobilité sociale**

## **Document 17:**D'après « *Enfances de classes, de l'inégalité parmi les enfants* » sous la dir de B. Lahire, pp. 465-479

« Annabelle a 5 ans et trois mois quand elle entre en grande section de maternelle et ses compétences scolaires sont de très bon niveau. Les parents d'Annabelle, Vanessa et Stéphane, séparés au moment de l'enquête, s'y étaient installés quand Annabelle avait environ 2 ans et demi. Vanessa a 35 ans. Elle est assistante sociale (...). Elle a toujours travaillé à temps plein, excepté durant l'année scolaire précédent l'enquête où elle était à 80%. Avant ses études d'assistante sociale (précédées de six mois de chômage), Vanessa a travaillé pendant deux ou trois ans dans le domaine du tourisme et de la communication, en enchaînant de petits contrats de chargée de mission en CDD. En effet, elle est initialement titulaire d'un DUT information et communication.

Au moment de l'enquête, Vanessa est séparée depuis environ six mois de Stéphane. Cette séparation s'accompagne d'une situation financière plutôt difficile pour Vanessa. Afin de ne « pas trop perturber ses filles en plus de la séparation », elle a souhaité rester dans le même appartement, mais le loyer- 900 euros, auxquels il faut ajouter 120 euros par mois de dépenses énergétiques- est maintenant trop élevé pour son seul salaire. Sa mère, à la retraite est venue vivre avec elle, afin de partager les tâches domestiques comme dans la garde de ses filles (...). Depuis la rentrée scolaire, Annabelle vit donc avec sa mère, sa petite soeur et sa grand-mère maternelle, Michèle. (...) La grand-mère maternelle d'Annabelle est titulaire d'une maîtrise de lettres modernes, et a été professeure de français.

Stéphane a 40 ans. Il est titulaire d'un diplôme bac+3 de management hôtelier (...). Au moment de l'enquête, il loge chez des amis parisiens les Week-ends. Cette absence de logement fixe et son éloignement géographique rendent difficile l'accueil de ses filles. Depuis leur séparation, il voit peu ses filles et de manière irrégulière. La position sociale de Stéphane se caractérise par un plus gros volume de capital économique que celle de Vanessa, mais aussi par un moindre volume de capital culturel : Annabelle est donc issue d'une classe moyenne. Le père de Stéphane est polytechnicien. (...) La mère de Stéphane a fait des études supérieures. (...) Les grands-parents paternels sont quasiment absents.

(...) On peut dire qu'Annabelle a autour d'elle des ressources contrastées : du côté de la branche paternelle, un capital économique important et un capital culturel lui aussi important mais avec des difficultés de transmission ; du côté de la branche maternelle, un capital culturel assez fort.

Quand je demande à sa mère quels sont les jeux préférés d'Annabelle, Vanessa parle en premier lieu des jeux sur tablette tout en précisant immédiatement qu'elle et sa mère veillent aux contenus de ces jeux et téléchargent des « jeux éducatifs ». Elle cite en particulier des jeux en lien avec l'apprentissage de l'anglais qu'Annabelle vient de commencer à l'école, ou des jeux « de logique ». (...)

(...) Tout d'abord, l'usage de la télévision et de la tablette est limité. Il y a certes une grande télévision à écran plat dans le salon (...) mais Annabelle n'a pas sa propre tablette et joue avec celle de sa grand-mère qui essaie de la lui donner le moins possible, et quand elle le fait, de limiter la durée». Elle explique que ses filles ont le droit de regarder un peu la télévision le soir en rentrant de l'école, mais de manière limitée. (...) À côté de cette limitation quantitative, on note aussi une restriction au niveau du contenu. Vanessa dit « sélectionner » les dessins animés pour ses filles ou « orienter » leurs choix, lorsqu'elle les emmène - régulièrement- à la médiathèque (...) On peut noter une initiation précoce d'Annabelle aux sorties culturelles.Depuis cet âge, Vanessa lui fait voir régulièrement de « *petits spectacles pour les enfants* » (théâtre, marionnette, magie) (...).

Les livres sont très présents dans l'environnement d'Annabelle. On peut noter tout d'abord la présence de deux bibliothèques- une dans le salon qui comporte beaucoup de livres type « encyclopédies » ou de voyages, des romans (...) et l'autre dans la chambre de sa mère- ainsi que d'un petit meuble dans la chambre d'Annabelle qui contient ses propres livres. Dans la maison de campagne de Michèle, où les petites filles séjournent régulièrement, il y a aussi « énormément » de livres qu'Annabelle « s'est appropriés ». (...) La transmission de la familiarité aux livres a donc manifestement déjà commencé à s'opérer dans le cas d'Annabelle.Du point de vue du contenu des livres, on peut noter une certaine exigence de la part de Vanessa et de Michèle. Vanessa juge un bon livre pour enfants par la qualité de l'histoire et le « style littéraire ». Elle lit à sa fille de la littérature jeunesse plutôt classique, des contes (...).

**Q27)** À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que les configurations familiales contribuent à expliquer la réussite scolaire source d'ascension sociale, ici, correspondant à une réussite paradoxale.

ANNEXE 3:eduscol.education.fr , chapitre 8,p.3

TABLE de mobilité en valeurs absolues (milliers) -Actifs ou anciens actifs âgés de 40 à 59 ans -  
Insee, 2014/2015

PCS de l'enquêté PCS du père	(1) AE	(2) ACCE	(3) CPIS	(4) PI	(5) E	(6) O	Ensemble
Agriculteurs exploitants (1) (AE)	175	53	56	139	43	208	674
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (2) (ACCE)	11	199	190	222	79	194	895
Cadre et professions intellectuelles supérieures (3) (CPIS)	3	78	453	221	73	76	904
Professions intermédiaires (4) (PI)	6	81	294	321	99	224	1 025
Employés (5) (E)	4	47	107	183	97	187	625
Ouvriers (6) (O)	18	191	269	637	331	1 239	2 685
Ensemble	217	649	1 369	1 723	722	2 128	6 808

Faites une phrase avec la valeur 6808

Quelle est la part d'agriculteurs dont le père est agriculteur ?

Quelle est la part de fils d'agriculteurs Devenus agriculteurs ?

Faites une phrase avec les valeurs 453 et 1239 de la diagonale. Que met en évidence cette diagonale?

## ANNEXE 4: table de destinées (en %)

	(en %)	Catégorie socioprofessionnelle du fils						
		Agriculteurs exploitants	ACCE <sup>1</sup>	CPIS <sup>2</sup>	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	25,0	8,0	8,8	18,6	7,1	32,5	100,0
	ACCE <sup>1</sup>	0,8	20,3	22,2	22,9	9,5	24,3	100,0
	Cadres et PIS <sup>2</sup>	0,2	8,0	47,0	25,7	9,1	10,0	100,0
	Prof. intermédiaires	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100,0
	Employés	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100,0
	Ouvriers	0,5	7,4	9,4	22,9	12,3	47,6	100,0
	Ensemble	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33,0	100,0

1. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 2. Cadres et professions intellectuelles supérieures

Source : Insee, enquête FQP 2014-2015

**Champ :** France métropolitaine. Hommes actifs occupés ou anciens actifs occupés âgés de 30 à 59 ans au moment de l'enquête.

Faites une phrase explicitant le sens de la donnée « 32,5 » (colonne ouvriers et ligne agriculteurs exploitants)

Faites une phrase explicitant le sens des données « 9,4 » et « 10,0 »

Dans quelle catégories la mobilité sociale des fils est-elle la plus faible ? La plus forte ?

Faites une phrase explicitant le sens des données « 2,6 » et « 33 » (colonne ensemble).

## ANNEXE 5: Table de recrutement (en %)

(en %)	Catégorie socioprofessionnelle du fils							
	Agriculteurs exploitants	ACCE <sup>1</sup>	CPIS <sup>2</sup>	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble	
Catégorie socioprofessionnelle du père	Agriculteurs exploitants	81,1	7,4	3,9	6,5	5,3	8,4	8,5
	ACCE <sup>1</sup>	4,0	28,8	15,1	12,2	11,1	9,7	13,1
	Cadres et PIS <sup>2</sup>	0,9	12,1	33,8	14,6	11,3	4,2	13,9
	Prof. intermédiaires	4,3	13,0	20,0	19,5	15,2	10,7	15,2
	Employés	1,9	7,0	8,0	10,0	13,9	9,6	9,4
	Ouvriers	7,8	31,7	19,3	37,2	43,3	57,5	39,8
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 2. Cadres et professions intellectuelles supérieures

Source : Insee, enquête FQP 2014-2015.

**Champ :** France métropolitaine. Hommes actifs occupés ou anciens actifs occupés âgés de 30 à 59 ans au moment de l'enquête.

Faites une phrase explicitant le sens de la donnée « 43,3 » (ligne ouvriers, colonne employés)

Faites une phrase permettant d'expliquer le sens des données « 28,8 » et « 57,5 » (données sur la diagonale).

Faites une phrase permettant d'expliquer le sens des données « 8,5 » et « 39,8 » (colonne ensemble).